



## CLUB DE L'AMITIE DE LIT ET MIXE

Avec l'année nouvelle, arrive le temps des cotisations.

Pour l'année 2020 cette cotisation est fixée à 10 euros par adhérent, comme l'an passé.

Vous devez régler votre cotisation uniquement par chèque, lors de l'Assemblée Générale, le 24 janvier 2020 ou le déposer à la boîte aux lettres du Club.

Veillez agréer, Cher adhérent, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration, vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à vous et votre famille pour l'année 2020.

La Présidente  
F. RECORDS